



Jean-Louis Brunaux

LA CITÉ DES DRUIDES

Bâtisseurs de l'ancienne Gaule

L'ESPRIT DE LA CITÉ



GALLIMARD



Jean-Louis Brunaux

LA CITÉ DES DRUIDES

Bâisseurs de l'ancienne Gaule

L'ESPRIT DE LA CITÉ

—◆—
GALLIMARD

L'esprit de la cité

Jean-Louis Brunaux

LA CITÉ
DES DRUIDES

BÂTISSEURS DE L'ANCIENNE GAULE

nrf

GALLIMARD

à Ran Halévi

INTRODUCTION

Les vrais philosophes sont ceux qui commandent et légifèrent.

NIETZSCHE,

Par-delà le bien et le mal, 211.

Chaque année, les druides tenaient une « assemblée nationale » au centre géométrique de la Gaule, entre Chartres et Orléans. Cette institution, décrite par César dans son célèbre ouvrage la *Guerre des Gaules*, — « Là, de toutes parts affluent tous ceux qui ont des différends, et ils se soumettent à leurs décisions et à leurs arrêts¹ » —, était ancienne, très antérieure à la conquête romaine. Son existence heurte de front la conviction générale de bien des historiens, pour qui la Gaule ne fut qu'une vaste contrée primitive, dernier vestige de la préhistoire en une période que les archéologues nomment désormais improprement « protohistoire ». Or, les druides, dès le IV^e siècle avant notre ère, étaient des savants et dénommés tels : le mot gaulois composé de deux racines, **dru-* et **vid* ou **weid*, signifie « celui qui voit très loin, celui qui possède la connaissance dans ce qu'elle a de plus puissant ». Ladite assemblée des druides ne peut donc être tenue pour l'une de ces bizarreries, l'un de ces

divertissements, qu'on accole aux Gaulois depuis Montaigne². Elle est la partie émergée de tout un système social, politique et religieux, passablement complexe, qui reste en grande part à découvrir. Tel est l'objet de cet ouvrage : retrouver ce monde disparu, en comprendre les caractères originaux, la rationalité, les finalités.

L'intérêt des historiens pour cette assemblée nationale ne constitue pas une nouveauté. Dans l'Antiquité, le philosophe grec Poseidonios d'Apamée, à la fin du II^e siècle avant notre ère, avait déjà entrepris une véritable enquête sur ces hommes qu'il considérait comme des juges-philosophes, connus en Grèce au moins depuis le temps d'Aristote. Il avait décrit très clairement leur rôle au sein de la société gauloise, les tâches qu'ils accomplissaient, particulièrement celle ayant trait à l'exercice d'une justice qui échappait au ressort des familles. Mais l'œuvre de Poseidonios a disparu dans sa quasi-totalité, à l'exception de rares passages recopiés, de résumés rédigés par ses lecteurs. César était de ceux-là et, avec quelques autres, il sauva de l'oubli des informations un peu disparates mais précieuses. Qu'il ait lui-même éprouvé une certaine curiosité pour ces hommes et leurs pratiques, si inhabituelles pour un Romain, ne fait guère de doute : la culture immense de César, ses qualités exceptionnelles d'administrateur et son goût des réformes le poussaient comme naturellement à interroger le monde des druides.

L'incompréhension des historiens antiques quant au rôle des druides dans la société gauloise explique qu'il fallut attendre la Renaissance pour que ces derniers réapparaissent dans des écrits historiques, mythologiques et polémiques. C'est l'époque où la littérature antique est redécouverte, traduite et progressivement imprimée. Dans la première moitié du XVI^e siècle, quelques auteurs qualifient les druides de « philosophes » mais sans se faire une vision claire de leur activité intellectuelle.

C'est le célèbre ouvrage du polémiste huguenot François Hotman, *Franco-Gallia*, publié en 1573, qui marquera une rupture avec toute la littérature antérieure sur le sujet³. L'auteur renonce à l'usage que faisaient ses

prédécesseurs des généalogies mythiques et des élucubrations étymologiques ; il ne s'en remet qu'à des écrivains reconnus déjà pour leur fiabilité : Polybe, César, Diodore, Strabon, qu'il utilise avec une étonnante perspicacité historique. Son souci de la chronologie lui permet de mieux percevoir ce que fut la civilisation gauloise avant la colonisation, ce qu'elle devait aux influences étrangères. La Gaule, observe Hotman, ne fut jamais dirigée par un seul souverain : les peuples constituaient autant de « Citez, ou Républiques, lesquelles ne se gouvernaient pas toutes d'une mesme sorte⁴ ». L'unité de ces différentes entités politiques, ces « cités », était seulement assurée par leur « assemblée générale » annuelle. Dans la plupart de ces cités gauloises, le pouvoir se trouvait aux mains d'hommes élus et contrôlés par un conseil des nobles et une assemblée du peuple.

On aurait tort de réduire cette description de la « France gauloise » à une métaphore servant à critiquer, avec quelque violence, la monarchie de Charles IX. Car tel fut l'objet de l'ouvrage et c'est à ce titre qu'il connut un succès considérable⁵. Pourtant, *Franco-Gallia* constitue l'un des premiers essais de philosophie politique, assurément le premier à analyser la France de l'Antiquité. L'auteur a mené un remarquable travail sur les textes anciens et son analyse a bénéficié de ses propres compétences intellectuelles — le droit, la jurisprudence — dont il révolutionna les modes d'application⁶. Son œuvre préfigure les recherches de Montesquieu au moment de préparer *De l'esprit des lois*.

Toujours est-il que le seigneur de La Brède, dans une œuvre qui embrasse si large, ignore presque tout des Gaulois et n'utilise jamais le terme de « druide⁷ ». Il fait appel plutôt à cette expression qui étonne toujours : « nos pères les Germains ». Ce qui importe est qu'au début du XVIII^e siècle les Gaulois ont à nouveau disparu de l'horizon des historiens et des philosophes. Ils se trouvent assimilés aux Romains parmi lesquels ils se seraient fondus. Il n'est même pas question de « Gallo-Romains », néologisme inventé par Michelet près d'un siècle plus tard. Au temps des Lumières, les Gaulois ont

définitivement regagné leur lointaine et sombre préhistoire ; ils ne sont plus que des sujets de curiosité, sympathiques parfois, souvent haïssables comme aux yeux de Voltaire⁸. Personne, alors, n'aurait eu l'idée, saugrenue, de chercher dans leurs mœurs quelque exemple, ce à quoi avait justement invité François Hotman deux siècles plus tôt : « Je tiens pour chose toute assurée que c'est là le seul et vray remede à tous nos maux, que de réformer nostre manière de vivre au moule des vertus de ces grans personnages-là [les Gaulois], et de réduire nostre Estat corrompu, comme une Musique désaccordée, à ce bel accord qui fut du temps de nos Peres⁹. »



Cette institution oubliée présente-t-elle encore un quelconque intérêt autre que purement livresque au XXI^e siècle ? Pour commencer, elle est susceptible d'aider à mieux comprendre la civilisation gauloise. À établir aussi le début d'une filiation de la pensée politique qui s'est développée en Gaule puis en France pendant deux mille cinq cents ans jusqu'à nous. Les mœurs des Gaulois, leurs affaires publiques, leur religion, les rapports entre les classes sociales — qui ont fasciné un philosophe néostoïcien tel que Poseidonios, disciple de Platon autant que d'Aristote — invitent à les redécouvrir.

Rappelons brièvement la pratique judiciaire dont usaient les druides. Un siècle avant l'arrivée de César, de puissants chefs, mais aussi des cités entières, se rendaient auprès d'une assemblée de sages qui réglait en toute indépendance leurs différends territoriaux, commerciaux et politiques. Et chaque année ce tribunal national se réunissait avec la même régularité et ce pendant deux, peut-être trois, siècles.

Jamais, depuis le temps des humanistes, on ne s'est interrogé en profondeur sur la signification d'un système politico-judiciaire aussi original. L'intérêt pour les Gaulois était si faible que les découvertes, toujours plus nombreuses depuis la fin du XIX^e siècle (bijoux, armes, outils, céramiques, pièces importées du

monde méditerranéen), n'ont pas suffi à aller interroger cette civilisation capable de produire tant de richesses d'une si grande qualité. En l'absence de traces écrites sous forme d'inscriptions sur des céramiques ou sur d'autres supports, les druides paraissaient hors de portée et tout ce qui les concerne était assimilé aux mythes¹⁰. Tout aura changé avec la découverte en 1977 du premier sanctuaire gaulois, un enclos sacré semblable en tout point au temenos grec et au péribole italique (l'enceinte d'un temple), où s'était tenu pendant trois siècles un culte public, celui d'une communauté honorant son dieu protecteur. Les Gaulois révélaient ainsi une étonnante proximité avec leurs voisins des civilisations dites classiques. La conception géométrique du lieu sacré, reposant sur des calculs astronomiques, témoignait du rôle d'hommes du savoir en qui on ne peut reconnaître que les druides.

Seuls des maîtres à penser, au pouvoir quasi illimité, pouvaient interdire à leurs contemporains de représenter leurs dieux et les obliger à passer par une médiation théologique : à partir des V^e-IV^e siècles avant notre ère, les Gaulois n'eurent en effet plus d'accès direct à la divinité ; les sages seuls étaient en capacité et en droit de l'évoquer, de témoigner de ses désirs et de sa satisfaction d'avoir reçu des hommages.

Les druides étaient, comme tous les sages méditerranéens de la période archaïque, difficilement saisissables : ils n'écrivaient pas et s'adressaient le plus souvent à leurs concitoyens par des formules hermétiques et des sentences définitives. C'est cette enveloppe artificielle qui a tant fasciné les adeptes du mysticisme depuis le début du XVIII^e siècle : ils voyaient dans les druides des magiciens, détenteurs d'un savoir secret et d'un pouvoir d'institution divine. Or, cette érudition n'avait rien de gratuit, elle se fondait sur la compilation de milliers d'observations mûrement analysées. De ce travail de longue sédimentation est née une forme d'intelligence « cumulative », laquelle n'est pas sans rapport avec celles des présocratiques. C'est cette pensée que nous cherchons à recouvrer, parce qu'elle est originale et qu'elle a influencé la nôtre, dans une mesure qui reste à éclairer.

Les Grecs, dès qu'ils se crurent investis d'une aptitude supérieure que Pythagore nomma « *philosophia* » (amour de la science), durent se rendre à l'évidence : la philosophie ou des formes proches de la réflexion métaphysique étaient pratiquées par quelques-uns de leurs voisins barbares, au nombre desquels ils placèrent les druides dont ils découvraient l'existence, probablement au moment même de la création de Marseille au tout début du VI^e siècle avant notre ère¹¹. Comme ces Anciens grecs, les sages gaulois pensaient que l'homme participe d'un ordre cosmique où il trouve toute sa place, autrement dit qu'il peut agir à sa guise à l'intérieur de la communauté des hommes. Cette philosophie première, chez les Grecs comme chez les druides, portait à l'engagement, parce que le savoir est une forme de pouvoir, au moment même où ils s'étaient réunis en confréries ouvertes sur le monde.

Cet engagement a pour nom l'action politique, et son lieu d'exercice est la cité. En Gaule, cette première forme d'État apparaît précisément avec les druides, au moment où ils se reconnaissent comme des autorités spirituelles, liées entre elles à travers la Gaule. Leur assemblée apparaît comme la première institution qui associe des communautés rurales jusqu'alors dominées par des chefs étrangers à toute notion du lien commun. Du moment où elle devient régulière, elle figure l'acte de naissance de la cité en Gaule. Laquelle connaîtra un développement remarquable pour atteindre la forme très évoluée que l'on voit chez les Éduens (peuple du Morvan) au temps de César.

Or, cette forme originelle de cité, œuvre des druides, aura sombré dans l'oubli. Certes, les vestiges en sont pauvres, mais pas au point d'expliquer le désintérêt de la postérité pendant deux mille ans, jusqu'à nos jours. Les raisons de ce quasi-mépris pour des manières de vivre toujours considérées comme barbares sont à chercher moins dans leur matérialité, discrète puisqu'elle n'a pas été conservée par l'écrit, que dans les interprétations postérieures, au cours de l'Antiquité tardive, de la naissance de la « nation France ».

Les druides apprirent beaucoup de leur proximité avec les Grecs. Depuis quelques décennies, la chose semble entendue¹². Mais quelle était la nature de

ce lien ? Là se trouve la question fondamentale. La Gaule reçut des œuvres d'art de tout le monde grec, et en quantité, mais sa propre production artistique en a été fort peu influencée, à l'inverse des populations italiques ou thraces. Les Gaulois en effet se contentèrent de jouer avec les thèmes iconographiques qu'ils découvraient sans jamais en épouser l'esprit. C'est finalement — on y revient toujours — avec les pythagoriciens que les Gaulois, grâce aux druides, montrent le plus de proximité. Or, sans écriture et sans bibliothèque, les idées circulaient mal. Ont-elles voyagé, et dans quel sens ? Sont-elles des idées qui se rencontrent, comme par hasard, dans les premières histoires de la philosophie rédigées par les disciples d'Aristote ? Rendre aux druides les idées dont ils eurent la paternité sera donc l'autre l'objet de cet ouvrage. Comme l'écrit Jean Ehrard, les Gaulois ont sans doute été victimes, entre autres handicaps, de leur dualité : « trop barbares pour des Grecs, trop grecs pour des Barbares »¹³.

Les druides reliaient intimement les actions des hommes sur la terre et les mouvements des astres dans le ciel. L'explorer dans quelques-unes de leurs branches (les sciences, la théologie, l'éducation, les différents arts), travail difficilement réalisable, vaut néanmoins la peine d'être tenté. C'est à cette tâche que je me suis attelé. La seule façon de venir à la rencontre de ces individus malaisément accessibles consiste à remonter leur histoire, à avancer pas à pas avec eux, à découvrir les influences qui les avaient formés. La recherche historique qui s'offre à nous passe par le voyage en Gaule, un pays devenu grâce aux druides une nation politique. On verra qu'une cité idéale s'y dessina et commença de se réaliser.

UN MONDE OUBLIÉ

Parler de philosophie ou seulement de raison et de politique à propos des populations de la Gaule peut encore paraître incongru. Aux Gaulois sont reconnues volontiers des qualités manuelles : l'habileté, le sens pratique, une combativité instinctive, la résistance physique. Et quelques dispositions intellectuelles : l'intuition, l'à-propos, la juste colère, la révolte contre l'oppression, le sentiment de l'injustice. L'intelligence des Gaulois, parce qu'elle n'a guère produit de monuments identifiables de nos jours, paraît donc discutable : ils auraient vécu dans un autre monde que celui de l'Antiquité méditerranéenne, sur ses marges, subissant son influence, recopiant au hasard des concepts mal assimilés qu'ils recevaient de leurs voisins.

Pourtant, les prestigieux Grecs ont longtemps porté sur eux un regard bienveillant, bien plus positif que celui de leurs propres descendants français, jusqu'à douter de la légitimité d'appeler barbares ces Gaulois. Ils en firent très tôt des « *philhellénoï* » (amis des Grecs), tandis que les Romains considéraient certains des peuples de la Gaule, les Éduens et les Arvernes (Auvergne), comme « leurs frères consanguins¹ ». Une longue histoire a en effet uni les Gaulois aux Grecs tout d'abord, aux Romains par la suite.

Les relations des habitants de la Gaule avec leurs voisins orientaux n'étaient pas seulement circonstanciées ou utilitaires. Elles l'avaient été à l'origine mais changeraient bientôt de nature. Elles se teintaient de mythologie et de religion, comme on vient de le voir. Mais plus encore, les liens subtils de la généalogie les renforçaient. Apollon faisait des Grecs et des Hyperboréens, lointains ancêtres des Gaulois, des cousins ; Énée était le père des Romains autant que des Éduens et peut-être des Arvernes. Cette parenté supposée visait probablement à garantir les traités, à les inscrire dans le temps. Mais elle valait avant tout un constat : les Gaulois, qui vivaient autrement, qui parlaient une langue différente, comprenaient cependant leurs voisins et, qui plus est, étaient entendus d'eux. Les mêmes pratiques intellectuelles animaient les uns et les autres ; des systèmes de pensée compatibles nourrissaient leur dialogue ; une même argumentation pouvait être comprise d'un côté comme de l'autre. Il ne faisait donc guère de doute aux yeux des brillants représentants de la civilisation antique que les Gaulois, entre les V^e et II^e siècles avant notre ère, appartenaient pleinement au monde méditerranéen. Non seulement parce qu'ils partageaient une histoire commune — guerres, conquêtes, colonies, alliances économiques — mais parce qu'ils exprimaient les mêmes préoccupations spirituelles, la même aspiration à trouver une place durable parmi les grandes nations et, pour cela, la volonté de transformer leur communauté humaine en une cité harmonieuse et puissante.

Comment saisir ce monde oublié ? En écoutant d'abord ceux qui, les premiers, ont reconnu la sagesse des Gaulois, c'est-à-dire les philosophes grecs. En interrogeant ensuite les contemporains des Gaulois qui, comme César, les ont côtoyés de près et ont parcouru leur pays. Enfin, puisqu'ils sont désormais de plus en plus nombreux et de mieux en mieux étudiés par l'archéologie, en explorant les monuments matériels, témoins parlants de ce monde englouti.

La parole des textes

Hormis les habituelles fables dont se font écho Platon, Éphore et Aristote sur leur caractère guerrier, leur témérité et leur goût pour l'ivresse, les plus anciennes informations substantielles sur les Celtes (premier nom des Gaulois connu par eux) portent sur les seuls druides. Elles figurent dans les histoires de la philosophie, probablement écrites dans le courant du III^e siècle avant notre ère. Deux nous sont connues. L'une est un traité, *La Magie*, attribué dans l'Antiquité par erreur à Aristote et qui pourrait être l'œuvre d'Antisthène. L'autre est *La Succession des philosophes* de Sotion d'Alexandrie. L'une de ces deux œuvres, sans que l'on sache laquelle exactement, est la première à reproduire le nom des druides sous sa forme indigène « *drouidas* » : « L'activité philosophique, certains disent qu'elle tient son origine des Barbares. Il y eut en effet, dit-on, chez les Perses les "Mages", chez les Babyloniens ou les Assyriens les "Chaldéens", ainsi que les "Gymnosophistes" chez les Indiens et, chez les Celtes et les Galates, ceux qu'on appelle "Druides" [*drouidas*] et "*Semnotheoi*", comme le dit Aristote dans son traité *Sur l'art des Mages*, et aussi Sotion dans le vingt-troisième livre de la *Succession*². »

Il faut croire que les ouvrages où figuraient de tels tableaux de la sagesse universelle étaient courants et que les plus anciens remontaient au moins à l'époque d'Aristote. Car les druides avaient été connus très tôt d'un grand nombre de Grecs, au moins depuis le V^e siècle avant notre ère.

Il importe seulement de remarquer que les successeurs d'Aristote plaçaient les druides sur le même rang que les mages, les Chaldéens, les maîtres de sagesse indiens ou encore les « prophètes » égyptiens. Tous partageaient les mêmes préoccupations. Ils pratiquaient la sagesse, certes, mais d'une façon qui ne nous est plus familière et qui commençait à ne plus l'être pour les Grecs : ils communiquaient avec les dieux et l'univers, et faisaient état à leur entourage des connaissances qu'ils tiraient de ce commerce. Leurs méthodes pouvaient varier quelque peu, d'une communauté à l'autre, mais elles avaient toutes à voir

avec une forme raisonnée de divination : l'observation des événements naturels, souvent astraux, leur permettait de sonder la volonté divine et de prédire l'avenir. Les uns et les autres avaient en commun une grande érudition : leur don divinatoire s'alimentait à une immense connaissance du passé. Les érudits étaient capables de prouesses intellectuelles à peine imaginables : aux dires d'Hérodote, des sages similaires, les prêtres égyptiens, avaient, par exemple, établi une généalogie de trois cent trente rois, correspondant à autant de générations³.

Que les druides aient produit de tels savants, leur nom le dit assez clairement. Ce mot gaulois qui les désignait et que j'ai évoqué dès les premières lignes de cet ouvrage, eux-mêmes se l'étaient donné ; par là ils se reconnaissaient comme les dépositaires du savoir dans toutes ses dimensions. Les Grecs ont conservé telle quelle cette dénomination, comme ils l'ont fait de celle, perse, de *magos* (prêtre qui interprète les songes). Dans les deux cas, ils durent estimer qu'il n'existait dans le vocabulaire grec aucun terme qui puisse adéquatement les traduire. Si le mot druide connut une fortune moins brillante que le terme perse passé au latin avant de prendre place dans toutes les langues romanes, il devint néanmoins familier aux Grecs ; lesquels se l'approprièrent par une étymologie qui rejoint celles des linguistes actuels : dans la première racine ils reconnaissaient leur mot grec *drus* (le chêne) ; or, l'intensif gaulois **dru* pourrait dériver, par métaphore, du nom indo-européen du chêne **drew*⁴. Pour les Grecs comme pour les Romains donc, les druides étaient vraisemblablement des sages liés au chêne, source de puissance⁵.

Dans son ouvrage *Vies et doctrines des philosophes illustres*, Diogène Laërce tente d'expliquer en quoi consiste la philosophie de chacune des sagesse barbares. À l'évidence, sur celle des Gaulois il sait fort peu de choses, guère plus que sur celle des gymnosophistes de l'Inde. Aussi dit-il des uns comme des autres qu'« ils font de la philosophie en récitant de façon énigmatique des apophtegmes », et il cite trois de ces maximes, probablement les plus importantes : « Honorer les dieux, ne rien faire de mal et s'entraîner au

courage⁶. » Une telle information, apparemment pauvre, l'est cependant moins qu'il n'y paraît. Elle indique la forme que prenait la pratique intellectuelle dans les sociétés archaïques. La pensée n'obéissait pas à un raisonnement construit, comme elle l'est de nos jours. Elle ne se dégageait pas non plus d'une forme moins aboutie, le dialogue, tel que Platon l'a porté au plus haut. Elle se donnait comme une vérité incontestable ; elle procédait par des formules définitives, ramassées en quelques mots prêts à être reçus et intériorisés. Cette manière d'oraliser la pensée — car c'est bien de cela qu'il s'agit — ne signifiait nullement, cependant, une absence de démonstration — sinon comment expliquer que telle maxime ait été choisie plutôt que telle autre — mais indiquait l'inutilité de l'argumentation. La discussion et l'opposition des thèses n'étaient pas choses publiques ; on les réservait au cercle restreint du maître et de ses premiers disciples.

Les quelques mots que rapporte Diogène Laërce du contenu de la sagesse gauloise sont précieux pour comprendre l'essence même de la doctrine des druides. Ils énoncent trois devoirs dont seul le premier est de nature religieuse : « Honorer les dieux. » Le deuxième apophtegme relève de l'éthique, « Ne rien faire de mal » ; le troisième étant tout aussi ramassé : « Faire preuve de courage. » Ces trois piliers de la sagesse gauloise renvoyaient plus à une éthique collective qu'à une morale individuelle. Le culte public et l'activité guerrière apprivoisée devaient constituer, comme on le verra, les deux autres piliers de la société gauloise.

Clément d'Alexandrie, prêtre et théologien chrétien féru de philosophie, reproduit à la fin du II^e siècle une liste de sages barbares, assez similaire à celle de Diogène mais avec une différence notable. Il distingue clairement les druides, qu'il situe chez les Galates (*Galatas*, nom grec des Gaulois), de « ceux qui pratiquent la philosophie » et sont placés par lui chez les Celtes. À ce stade, il est utile de rappeler ce que les Grecs entendent par Celtes et Galates : les premiers sont les peuples du sud-est et du centre de la Gaule (du pied des Alpes jusqu'à l'Océan, de la Méditerranée au Massif central), tandis que les Galates

sont leurs voisins du nord, de l'est et du sud-ouest de la Gaule, que César dans sa description de celle-ci nomme *Belgae* et *Aquitani*. Clément procède donc à une double distinction : en Gaule existaient deux groupes d'individus cultivant la sagesse : les premiers, chez les Galates, ne pouvaient à proprement parler être considérés comme d'authentiques philosophes ; les seconds, chez les Celtes, en méritaient pleinement le titre⁷.

Dion Chrysostome, un siècle et demi avant Diogène Laërce, avait également donné, dans l'un de ses célèbres et très diffusés *Discours*, une autre version de la liste, étonnamment documentée quant aux druides. Dion indique qu'ils pratiquaient la divination et toutes les formes de savoir. Il ajoute qu'au sein des cours aristocratiques ils détenaient véritablement le pouvoir, tandis que les princes passaient leur temps à banqueter sur des trônes en or⁸.

Les précisions apportées, tant par Clément que par Dion, ne relèvent nullement d'élucubrations gratuites ; elles trouvent confirmation dans des faits historiques, on le verra⁹. Elles illustrent au mieux ce que les autres auteurs disent d'une façon plus générale : aux yeux des Grecs, les Gaulois faisaient partie de ces peuples avec lesquels ils avaient des rapports privilégiés, au point de les qualifier, très tôt, nous l'avons dit, de *philhellénois*, le plus grand compliment qu'on pouvait décerner à des *barbarois*¹⁰. Cette reconnaissance était due en grande part à la présence parmi les Gaulois des penseurs qu'étaient les druides.

Des généralités que les Grecs énonçaient sur les druides, la plus récurrente était la comparaison entre druides et pythagoriciens. Deux auteurs évoquent même une filiation pédagogique des uns aux autres : Clément d'Alexandrie considère les druides comme les maîtres de Pythagore¹¹. On est forcément tenté d'accorder une faible créance à une assertion aussi extraordinaire, mais il se trouve que Clément dit avoir trouvé cette information chez Alexandre Polyhistor, historien et ethnographe de la fin du II^e siècle avant notre ère, auteur d'un livre important pour la connaissance du pythagorisme : les *Symboles pythagoriciens*. Dans cet ouvrage, l'auteur affirmait que Pythagore avait été

l'élève de l'Assyrien Zaratos, mais aussi des Gaulois et des brahmanes. Selon Cyrille d'Alexandrie, Alexandre Polyhistor affirmait également que les druides des Galates et les penseurs celtes ont figuré parmi les premiers philosophes¹².

Le second auteur, Hippolyte, dit « saint Hippolyte de Rome » (fin du II^e siècle), aborde aussi cette filiation doctrinale mais en sens inverse : c'est Pythagore qui aurait conduit les druides à la philosophie. Après avoir, une fois de plus, désigné une liste de sages barbares où figurent côte à côte les druides des Celtes et les brahmanes des Indiens, il s'étend sur les premiers : « Les druides chez les Celtes se sont appliqués avec un zèle particulier à la philosophie de Pythagore, le responsable de leur aspiration à cette philosophie étant Zalmoxis, d'origine thrace et esclave de Pythagore. Après la mort de Pythagore, s'étant rendu là, il fut pour les druides à l'origine de leur pratique de la philosophie. Et les Celtes virent en ces derniers les interprètes des dieux et des prophètes parce qu'ils leur font des prédictions suivant la technique de Pythagore par la divination des cailloux et par celle des nombres¹³. »

À une date haute, probablement avant le IV^e siècle, et jusqu'au Bas-Empire, les druides se trouvaient ainsi régulièrement associés aux disciples de Pythagore. Dans les œuvres de synthèse destinées à un large public, telles les histoires de la philosophie, les raisons de ce rapprochement étaient énoncées en quelques mots : Hippolyte parle d'une « pratique de la philosophie pythagoricienne » dont on aimerait savoir ce qu'elle désigne plus exactement ; il mentionne aussi la divination par les nombres dont on sait, grâce à Cicéron, que les Gaulois l'utilisaient encore de son temps, au moment où César allait s'emparer de la Gaule¹⁴. Toutefois, on va le voir, il existait une matière autrement concrète qui conduisait à une comparaison plus rigoureuse entre druides et disciples de Pythagore ; elle ne sera clairement exposée qu'à la fin du II^e siècle avant notre ère par Poseidonios d'Apamée.

Poseidonios, explorateur de la Gaule

C'est à lui en effet qu'on doit la plus grande partie de nos connaissances sur les druides et leurs doctrines. Philosophe et savant dans toutes les disciplines scientifiques, il fut, après des études à Athènes, invité à Rhodes pour y diriger une école de philosophie qui allait devenir la plus célèbre de Grèce au tournant des II^e et I^{er} siècles avant notre ère. Néostoïcien, on voyait en lui une sorte d'Aristote, au point d'être surnommé le *Polymathestos* (le très grand savant). À ses activités déjà fort prenantes il ajouta la politique et la diplomatie, car les dirigeants de Rhodes firent de lui un prytane, autrement dit l'un des premiers magistrats de la cité. Ce qui le fit voyager en Occident et ainsi se rendre à Rome, en Espagne et, à quelques reprises, en Gaule.

À cette époque, rares étaient les Grecs qui s'aventuraient encore dans le pays. Lui-même n'y fit chaque fois qu'une modeste incursion, de Marseille à l'Océan, traversant seulement la toute nouvelle province romaine. Voyages déterminants pour les recherches qu'il menait sur le pays et ses habitants. Il avait aussi le projet de poursuivre l'œuvre de Polybe, son maître en histoire, et, entre autres, de faire le récit de la terrible invasion des Cimbres et des Teutons, qui avait mis en péril l'Occident et au cours de laquelle la Gaule avait joué un rôle majeur. Pour cette raison, Poseidonios a pu se rendre en personne chez les Belges dans le nord de la Gaule, où il devait réunir la matière du livre XXX de ses *Histoires*¹⁵. Mais l'histoire ne constituait pour lui qu'une activité parmi d'autres. Il voulait étudier la géologie, le climat de la Gaule et profiter de sa venue dans ce pays pour observer le phénomène des marées sur l'Océan, mystère auquel il fut le premier à offrir une véritable explication scientifique.

Poseidonios se voulait avant tout philosophe, et philosophe de l'action, ce dont témoigne son activité politique, à Rhodes, en Grèce et jusqu'à Rome. Il rencontra Marius ou encore les jeunes Pompée et Cicéron qui se déclarèrent ses amis. César vint suivre ses cours dans son école de Rhodes mais très brièvement, trop occupé qu'il était par la guerre et l'administration des

nouvelles colonies romaines en Asie. À l'aide de ces trois Romains, connaisseurs du monde occidental, Poseidonios put apprendre beaucoup sur la Gaule, avant même de s'y rendre.

Comme tous les philosophes grecs de l'époque hellénistique, il connaissait les druides par ses lectures, les histoires de la philosophie déjà évoquées et les ouvrages d'inspiration pythagoricienne. Il ne fait donc aucun doute que, pénétrant en Gaule, un esprit si curieux et universel ait voulu y rencontrer en personne ces hommes si singuliers. Nous n'avons pas la certitude qu'il y soit parvenu, mais ce qu'il écrit de la religion, de la place occupée par les druides dans la société et de leur action proprement politique incline à penser qu'il a obtenu des informations directes soit d'un druide soit d'un édile éduqué par ces sages. En effet, si le Rhodien s'était contenté, comme tous les auteurs de son temps, d'utiliser les travaux de ses prédécesseurs — quelques-uns avaient déjà abordé ce sujet, Éphore, Timée de Taormina, Artémidore —, il n'y aurait pu trouver autant de détails que ceux qu'il allait rapporter et réunir en une synthèse aussi cohérente. Ses aînés s'intéressaient surtout aux *mirabilia*, ces choses qui paraissaient d'autant plus extraordinaires qu'elles étaient exposées hors de tout contexte. L'exposé de Poseidonios montre tout le contraire : il ordonne des informations nombreuses et riches en un ensemble logique, bien situé dans le temps et dans l'espace. Ce qui prouve que le philosophe a pu converser de manière approfondie avec un ou plusieurs informateurs. Or, dans l'extrémité occidentale de la *Provincia* (province romaine), dans la région de Toulouse, la frontière avec la Gaule indépendante, dite « Chevelue », se révélait plus poreuse qu'ailleurs ; il n'était donc guère difficile d'y rencontrer des Gaulois originaires de régions plus septentrionales, des hommes politiques, voire des ambassadeurs venus rencontrer leurs cousins de la Province.

La matière que Poseidonios livre à la postérité fait figure de compendium des savoirs sur les druides, leurs croyances et leur mode de vie. Je l'étudierai dans le détail. Mais il importe de remarquer que ce tableau traduit surtout le mode d'enquête de l'auteur, ce que paraissent avoir oublié les historiens de la

Gaule et des religions. Poseidonios a forcément opéré des choix parmi les questions qu'il désirait poser à son (ou ses) interlocuteur(s). Il n'a pas tenté, semble-t-il, de produire une histoire du monde druide ni cherché à établir des liens matériels entre les druides anciens et les pythagoriciens. Il n'a pas non plus porté ses interrogations sur la vie quotidienne de ces sages : avaient-ils une famille ? où vivaient-ils et de quoi ? Les quelques textes de Poseidonios recopiés *in extenso* par Athénée ou les résumés qu'en faisaient César, Diodore et Strabon ne donnent aucun élément de réponse à ces questions. Or, parce que sur d'autres sujets les versions de ces différents auteurs se recoupent souvent ou se complètent, et donnent par conséquent une bonne idée de son contenu, nous pouvons raisonnablement penser que le texte initial n'abordait pas d'autres sujets d'importance. De même, il est fort probable que le philosophe n'ait accordé qu'un intérêt assez faible aux dieux gaulois.

Les résumés du texte de Poseidonios, rédigés par des historiens et un géographe, accordent malheureusement une grande part à l'anecdotique et à l'exotique. César et Diodore de Sicile, surtout, dressent un tableau qui est, à l'évidence, celui d'un monde disparu. Même s'ils présentent les faits sous une forme ethnographique — et leur source s'y prêtait particulièrement —, leurs lecteurs contemporains ne pouvaient être dupes : ceux qui ne connaissaient pas la Gaule y recherchaient seulement une forme de folklore qui flattait leur position de colonisateurs. Pourtant, malgré les choix effectués par ces compilateurs et le ton donné à leur présentation, les informations parvenues jusqu'à nous révèlent que le philosophe grec s'était passionné pour des aspects bien particuliers du monde des druides. Le plus évident est l'intégration des sages gaulois dans la société où ils vivaient.

Poseidonios ne nous montre pas des druides coupés du monde, retirés en de profondes forêts et réunis en différentes chapelles où seraient gardés jalousement les secrets de leur savoir. C'est tout le contraire : sous sa plume, les druides apparaissent comme des philosophes, des sages unanimement reconnus par toute la population, les meilleurs des juges, des savants pratiquant toutes

les formes de science et veillant à en extraire les applications les plus diverses pour améliorer la vie de leurs congénères, des théologiens régissant toute la vie religieuse, enfin des pédagogues, les seuls à pratiquer cette activité en Gaule. En revanche, il ne nous dit rien de leurs prétendues activités divinatoires, encore moins des formes de magie qu'on leur attribua jusqu'à nos jours bien trop facilement.

Quand Poseidonios écrit sa notice sur la Gaule, les druides ont depuis longtemps la réputation de gouverner les affaires des Gaulois. Le texte précédemment cité de Dion Chrysostome le dit avec éloquence : les aristocrates de la Gaule, eux, y font figure de rois d'opérette, de marionnettes dont les philosophes tirent les ficelles. Cette situation unique dans le monde méditerranéen de l'époque avait tout pour passionner le grand chercheur. Pour lui, la pensée ne pouvait s'épanouir hors de la vie sociale, car « la science, la divination et la philosophie [...] dépendent de conditions que la société seule peut réaliser, et de moyens qui, sans elle, ne sauraient être mis en œuvre¹⁶ ». Sénèque rapporte que Poseidonios avait conçu une nouvelle version du mythe de l'âge d'or. « À cette époque le pouvoir était aux mains des sages. [...] Ils exhortaient et dissuadaient, ils signalaient l'utile et le nuisible. Leur prudence pourvoyait à ce que rien ne manquât à ceux dont ils avaient la charge ; leur valeur écartait les périls ; leur bienfaisance améliorait, embellissait l'existence de leurs peuples. Ils ne régnaient pas, ils exerçaient une charge. [...] Cependant lorsque les vices rampants eurent transformé en tyrannie la monarchie, il fut nécessaire d'établir des lois ; au début elles l'ont été par ces mêmes sages. [...] Ce n'est pas sur le forum ou dans l'atrium des jurisconsultes, mais c'est dans la silencieuse et sainte retraite de Pythagore que furent édictées les lois qu'ils offrirent à la Sicile alors florissante et, par l'Italie, à la Grèce¹⁷. »

Comme l'indique le résumé de sa théorie par Sénèque, Poseidonios imaginait bien que cette sorte d'âge d'or n'avait rien d'éternel, que la corruption minait les institutions, que la tyrannie menaçait et qu'il fallait sans cesse entreprendre des réformes. C'est probablement pourquoi il chercha à

connaître la place des druides dans la société. Il y parvint partiellement, semble-t-il, grâce aux entretiens qu'il obtint d'un ou de plusieurs habitants de la Gaule Chevelue. En utilisant ses lectures d'auteurs plus anciens, il réalisa une synthèse, comme il en avait le don. Le résultat, toutefois, recelait un défaut qui ne permettait pas de répondre à toutes ses attentes. La succession des faits qu'il avait consignés était mal établie : ses interlocuteurs avaient évoqué au prytane de Rhodes une situation qui n'était plus tout à fait d'actualité (l'indépendance de la Gaule était alors menacée par le commerce et bientôt par l'administration romaine) ; les auteurs antérieurs, de leur côté, décrivaient un état des choses ancien, entre les IV^e et II^e siècles avant notre ère. D'où les approximations de la chronologie des faits rapportés, qui brouille parfois l'intelligence de l'époque.

On pourrait s'attendre à ce que César, trouvant le pays un demi-siècle plus tard, au cours de séjours infiniment plus longs que ceux de Poseidonios — huit années — et dans une proximité plus grande avec ses habitants, échappe, lui, à cette difficulté. On imagine aussi qu'il rapporte des faits parfaitement datés et localisés. De fait, l'ouvrage qu'il a laissé sur la Gaule, le *Bellum Gallicum*, est d'une utilisation plus délicate encore que les fragments et résumés de l'œuvre de son prédécesseur. César en effet n'a pas fourni à ses lecteurs les clés nécessaires pour comprendre la géographie, l'économie et les institutions politiques du pays qu'il venait de découvrir. Il se contente d'enrichir artificiellement l'un des rapports qu'il envoyait chaque année au sénat romain — l'ensemble des sept rapports successifs allait constituer le socle de sa *Guerre des Gaules*.

Le livre VI porte sur l'année -53 ; or, la période fut militairement décevante pour le proconsul. Il manquait par conséquent de matière ; c'était le moment idéal pour produire une sorte de guide géographique de la Gaule, dont le charme ferait oublier le défaut de résultat militaire. Les dix petits chapitres que César consacra à la description des mœurs gauloises devaient rappeler aux Romains pourquoi la conquête de la Gaule était indispensable et ce qu'elle apporterait à Rome. C'est dire qu'il ne faut pas y chercher un témoignage

objectif, quand bien même ce texte s'alimente pour l'essentiel de la substance rassemblée par Poseidonios. Dans cette dissertation ethnographique de circonstance, César prend les plus grandes libertés. Il ne respecte pas la chronologie : les faits sont rapportés comme actuels. La civilisation gauloise paraît de la sorte très archaïque et montre souvent des traits communs avec le monde d'Homère. L'auteur de la *Guerre des Gaules* opère également des choix dans la masse des documents à sa disposition. Sous son stylet, les druides perdent leur statut de philosophes et de théologiens pour ne plus faire figure que de prêtres dont il laisse entendre qu'ils participent eux-mêmes aux sacrifices, humains de surcroît.

Avec ses graves défauts, le texte demeure cependant précieux : il livre des informations qu'on ne trouve nulle part ailleurs, sur l'assemblée annuelle des druides, le panthéon que ces derniers érigent, leur croyance en un possible échange de vies, une autre forme de la transmigration des âmes, par exemple.

Cependant, César rechigne à exposer dans le détail la vie politique gauloise. Les raisons sont multiples. La plus évidente est qu'il ne veut pas que son lecteur comprenne que, en ce domaine, les différences entre la Gaule et Rome ne sont pas fondamentales : les us et coutumes, les constitutions des deux nations, assez semblables, ont conservé des archaïsmes ; ceux des Gaulois ne sont pas plus choquants que ceux des Romains. Les autres raisons sont plus tactiques. César parle seulement des hommes avec lesquels il traite : sénateurs, députés, chefs de corps d'auxiliaires. Il évoque le moins possible ceux qu'il considère comme quantité négligeable, les élus des assemblées civiques, les tribuns de la plèbe, en réalité ses plus farouches ennemis. Enfin, il tait soigneusement et autant qu'il le peut le fonctionnement de types d'assemblées que lui-même allait utiliser et qui sont devenus sous son autorité les meilleurs instruments de l'administration de la Gaule.

Avec tous ces défauts, la *Gaule* de César, au demeurant chef-d'œuvre d'écriture politique, demeure, avec le texte de Poseidonios dont il procède en partie, la source incontournable pour interroger le destin des druides.

Le sens caché de l'archéologie

Par bonheur, il existe d'autres sources que les écrits pour livrer un savoir utilisable sur la pensée des Gaulois. Les données matérielles que les antiquaires depuis la Renaissance, puis les archéologues, ont recueillies livrent elles aussi, grâce à leur nombre et à leur diversité, des informations désormais accessibles. Longtemps, pendant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e, ce sont les sépultures notamment qui abritaient des objets reconnus comme gaulois : céramiques, bijoux et armes. Il en ressortait que les Gaulois concevaient le séjour des morts de la même manière que les Grecs et les Romains : les inhumés poursuivaient dans leur tombe une vie léthargique, accompagnés de quelques biens auxquels ils avaient tenu de leur vivant. La mort ne menait donc qu'à un au-delà blafard et sans espoir, hors de l'espace des vivants et du temps.

Dans ces sépultures, on ne trouvait aucun écho matériel aux quelques textes anciens sur la croyance des druides en l'immortalité de l'âme, exprimée par sa réincarnation au cours de vies précédentes. Les tombes participaient de la défiance envers les historiens antiques, encouragée par ces découvertes archéologiques. Le décalage entre le discours des uns et l'illustration matérielle des autres prenait des dimensions abyssales. Non seulement les descriptions par les étrangers contemporains des Gaulois ne trouvaient aucun écho matériel, mais ce qui était découvert ne donnait aucune résonance à ces écrits anciens. Jusqu'à se demander si les historiens et les géographes de l'Antiquité n'auraient pas tout imaginé. Cette dissociation ne paraît nulle part plus évidente que dans le récit donné par César des cérémonies funéraires : « Les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même les animaux, et, il n'y a pas longtemps encore, la règle voulait que les esclaves et les clients qui lui avaient été chers fussent brûlés avec lui¹⁸. » Aucun élément de cette description ne trouve confirmation dans les premières découvertes archéologiques : les incinérations y étaient fort rares, les dépôts d'objets dans la

tombe paraissaient souvent modestes, les squelettes d'animaux complets absents, tout autant que ceux des humains, parents ou esclaves, devant accompagner le défunt.

Il a fallu attendre 1953 pour que la découverte de Vix (Côte-d'Or) — sépulture d'une femme dans une chambre funéraire accompagnée d'exceptionnelles œuvres d'art (le plus grand cratère grec en bronze connu à ce jour, une œnochoé et un bassin de bronze, une coupe en argent, un torque massif en or, un char d'apparat, etc.) — donne tout à coup quelque créance au texte de César. Cependant, l'absence de morts accompagnant l'illustre inhumée continuait d'intriguer. Pourquoi César s'était-il contenté de décrire un mode de funérailles tout à fait rare et de quatre siècles au moins antérieur à sa venue en Gaule ?

Les objets récoltés dans de tels lieux funéraires allaient longtemps rester d'une interprétation délicate ; ils ne correspondaient guère à ce qu'on entendait par œuvres d'art. Les vases gaulois en terre, seulement ornés de motifs géométriques, les bijoux de bronze au décor simple et les armes de fer dont l'oxydation ne laissait plus voir leurs fines gravures donnaient l'impression de tentatives malhabiles des artisans gaulois de copier les magnifiques réalisations des peuples voisins. Ceux qui les avaient fabriqués ne méritaient pas le nom d'artistes aux yeux des historiens modernes ; tout au plus faisaient-ils figure d'ouvriers industriels. Ce n'est que dans la première moitié du XX^e siècle que le regard sur eux, empreint de commisération, allait se transformer du tout au tout, à l'occasion d'une première exposition consacrée aux monnaies gauloises. Georges Bataille, André Breton et les surréalistes placèrent sur un même piédestal l'art gaulois et les arts primitifs, enfin appréciés¹⁹. Ils attribuaient au premier la plus grande originalité en y reconnaissant les traces d'expériences qu'eux-mêmes tentaient alors : la figuration du mouvement, l'éclatement de la perspective, la déconstruction, la reconstruction à l'aide de figures géométriques, etc. Sans le savoir, les surréalistes ouvraient la voie à une nouvelle analyse de l'art et, partant, des réalisations intellectuelles des Gaulois :

ces œuvres étaient les produits non pas d'échecs, de tentatives inabouties mais bien d'entreprises menées et réussies — dans des directions toutefois différentes de celles auxquelles nous ont habitués les civilisations grecque et romaine. L'art est donc à l'évidence l'un des chemins les plus sûrs qui conduisent à la pensée des Gaulois.

D'une manière plus générale, à la faveur des progrès considérables de l'archéologie, la perception de la civilisation gauloise s'est profondément transformée au cours des cinq dernières décennies. On le vérifie à l'emploi de l'expression « civilisation gauloise », tenue autrefois pour un abus de langage. À partir des années 1970, les premiers marqueurs d'une authentique civilisation commençaient en effet à se révéler. Après la mise en évidence d'une esthétique originale et novatrice, le domaine du religieux parut aux antipodes de la vision caricaturale dispensée par les manuels d'histoire depuis leur création à la fin du XIX^e siècle. Dans ces abrégés on décrivait des druides œuvrant à des sacrifices humains au cœur d'immenses forêts. La découverte du premier authentique sanctuaire, datable du début du III^e siècle avant notre ère, remit totalement en question de telles représentations. Il apparut que les Gaulois, depuis une date haute (la fin du IV^e siècle au moins), utilisaient des aménagements spécifiques conçus exclusivement pour la pratique du culte : enceintes quadrangulaires, fermées de hauts murs, ouvrant par un porche monumental et abritant un bois sacré.

Cette similarité quasi parfaite entre les sanctuaires des Gaulois et ceux des Grecs et des Romains est riche de sens. Elle révèle une semblable conception des dieux et de leurs lieux de rencontre avec les hommes. Là, les humains se hissent à la hauteur de leurs maîtres célestes et souterrains, ils ne les craignent pas misérablement mais font festin, à leurs côtés, avec la chair des animaux du sacrifice. On a affaire à une vraie religion, un système qui vise moins à se rendre favorable la divinité qu'à organiser la société sous son égide. Le culte public que les druides instaurent est la première représentation idéale de la société qu'ils veulent construire.

Enfin, un dernier type d'aménagement public renvoie à une découverte d'importance, un théâtre de bois, construit quelques décennies avant la conquête romaine sur le site arverne de Corent (Puy-de-Dôme)²⁰. Un tel édifice chez un peuple du centre de la Gaule peut étonner. On verrait facilement une erreur dans cette interprétation ou dans sa datation. Mais ce serait, une fois encore, ne pas tenir compte du témoignage, quasi de première main, que nous a laissé Poseidonios. Il décrit en effet une étrange cérémonie (un suicide ritualisé accompagné d'un partage de dons entre les assistants au spectacle) qui se déroulait *en theatrô*, autrement dit dans un lieu de spectacle selon ses propres mots. Le terme avait jeté dans la perplexité tous ses traducteurs²¹. À nouveau, les archéologues donnent raison au savant grec, si méticuleux dans le choix de son vocabulaire. L'aménagement, découvert sur une esplanade précédant un sanctuaire gaulois, ressemble assez aux anciens théâtres romains, construits également en bois (avant celui de Pompée à Rome), reproduisant le théâtre grec édifié en pierre. Il est fort probable qu'il n'était pas, à l'origine, conçu seulement pour accueillir des rites aussi funestes mais plus probablement de véritables représentations où on imagine que les bardes, ces musiciens et censeurs de la vie publique, jouaient le plus grand rôle.

Les vestiges matériels, à leur manière, laissent ainsi entrevoir une intense vie sociale où religion, politique, justice, spectacle tenaient chacun leur place — une place marquée par des lieux propres, des constructions spécifiques, des décors originaux. Mais le message de ces vestiges reste laconique tant qu'il n'est pas enrichi par l'exégèse des textes antiques qui se rapportent plus ou moins directement à eux. Ces restes matériels ont une importance capitale : sans eux, la plupart des descriptions antiques et des commentaires personnels de leurs auteurs prêteraient au doute. À la lecture de ces textes, on s'interroge toujours : est-ce un fait particulier, voire unique ? A-t-il été observé ou rapporté par un tiers peu scrupuleux ? Ne relève-t-il pas d'un pur fantasme d'auteur ? Les données matérielles, dans toute leur sécheresse, certifient une

réalité mais disent aussi leur fréquence, leur localisation géographique et leur datation.



Que se soit développée en Gaule, depuis le V^e siècle avant notre ère au moins, une pensée vouée à analyser les rapports entre les hommes, les rendre plus harmonieux, créer à cette fin des institutions, des lois, des constitutions, ne fait désormais plus de doute. Mais, à ce stade, cette pensée gauloise nous paraît sans vie, sans consistance. À quel moment de leur histoire les Gaulois ont-ils ressenti le besoin d'instituer des règles, de limiter la toute-puissance des plus forts, de sauvegarder l'existence des plus faibles et d'instaurer une forme de jeu, à la dimension de la communauté entière, où chacun avait sa partition à interpréter, aussi réduite fût-elle ? À quels graves dysfonctionnements ont répondu ces révolutions successives qui devaient remplacer la loi du plus fort par les institutions politiques et les contraintes de l'administration ? Où les solutions auront-elles été trouvées ? Chez leurs voisins ? Par quels intermédiaires ? Et quelles explications leur furent-elles données ?

On ne peut éclairer ces questions que par une double mise en perspective des éléments à notre disposition. Il faut inscrire ces découvertes dans la chronologie et dans un contexte large, celui du bassin méditerranéen tout entier.

CONCLUSION

Il fallait écrire l'histoire des druides. Ils figurent désormais pour toujours aux côtés de Pythagore et de ses compagnons. Les plus anciens druides, on l'a vu, furent en effet contemporains de celui qui aurait inventé le terme « philosophie¹ ». Pythagore se disait philosophe, c'est-à-dire selon son propre mot « celui qui chérit la sagesse² ». Il n'avait pas seulement créé le concept « mais, s'étant rendu en Italie et là, soit comme particulier, soit comme homme d'État, il enrichit le pays qui fut appelé la Grande Grèce des institutions et des arts les plus brillants³ ». C'est en ce temps qu'il fonda une congrégation religieuse, l'*homakœion* (lieu de réunion), composée de six cents disciples qui, mettant leurs biens en commun, diffusèrent leur enseignement dans le sud de l'Italie. À la même époque, d'autres sages commençaient à parcourir la Gaule. Les similitudes entre les modes de vie, les croyances, les sciences que ces quelques Grecs et les premiers druides ont fait naître dans leurs sociétés respectives ne devaient rien au hasard. Naquirent et se développèrent alors entre eux d'étroites relations. Nous l'avons dit, deux légendes s'installèrent alors chez les Grecs : l'une rapportait que Pythagore avait été l'élève des druides ; l'autre considérait, au contraire, que les druides avaient été formés par

Pythagore. Quoi qu'il en soit, il est hautement vraisemblable que ce sont les Massaliotes qui, après avoir entretenu des liens intellectuels avec leurs intermédiaires gaulois, brossaient l'image la plus brillante des druides⁴.

À Marseille voit le jour et se développe un enseignement — l'initiative majeure des druides — ouvert non seulement aux Grecs mais à de jeunes hommes venus de Gaule et de Rome. Les druides et les professeurs massaliotes furent plus nombreux et plus puissants que les pythagoriciens. Là, prêtres et savants s'imposèrent très tôt à leur communauté. Ils séparèrent enseignement des sciences, religion et politique. Les Massaliotes et quelques peuples gaulois (les Nerviens et les Bellovaques assurément, mais combien d'autres ?) partageaient le même type d'assemblée ancienne : un sénat composé de six cents membres. Ce nombre possédait une valeur supérieure, théologique même, aux yeux de Pythagore qui l'avait transmis aux timouques de Massalia et aux druides, soit directement, soit par l'intermédiaire des seconds. On peut s'interroger sur la similitude entre les réunions spirituelles des pythagoriciens et les assemblées annuelles des druides, l'exemple indépassable des sénats et du Conseil national de la Gaule. Les druides étaient donc rivés à une histoire qui n'était pas seulement la leur mais celle du peuple gaulois tout entier et celle de leurs illustres voisins, grecs puis romains.



Au début de notre ère, les sages gaulois disparurent de la grande fresque orale qu'ils avaient occupée avec tant d'éclat. Un siècle plus tôt, Poseidonios d'Apamée avait réussi brillamment à les installer dans le livre XXIII de ses *Histoires*, consacré à la Gaule, à sa géographie, à ses habitants et à leur chronologie. Mais son œuvre, copiée partiellement par César et quelques auteurs grecs, a failli disparaître totalement dans l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, en même temps que de nombreux autres ouvrages antiques. Il fallut attendre le IX^e siècle de notre ère pour qu'un moine carolingien, Loup de Ferrières, ancêtre des humanistes, reconnaisse le véritable auteur du *Bellum*

Gallicum. Grâce à cette découverte, les rois de France jusqu'à la Renaissance disposèrent de précieuses copies manuscrites de ce premier ouvrage d'histoire de France, mais dans lesquelles les magnifiques illustrations ne représentaient que l'*imperator*, son armée et ses batailles. Dans ce livre quasi sacré à leurs yeux, ce ne sont pas les habitants de la Gaule qu'ils admiraient, ces autochtones effacés par la gloire des Romains : les nobles français reconnaissaient leurs ancêtres dans la personne héroïque de César et de son peuple conquérant. Il fallut attendre la découverte de l'imprimerie pour que commence à renaître la littérature antique. Mais là encore, les Gaulois y apparurent au mieux comme des paysans frustes, occupant de ténébreuses forêts. Les riches acquéreurs des premiers livres imprimés ne pouvaient voir en eux des ancêtres ; ils se passionnaient pour les Francs (à leurs yeux une partie des Germains) au sein desquels de nombreuses familles nobles s'imaginaient leurs plus anciens aïeux. Ce désintérêt pour les Gaulois allait persister jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Pendant toute cette période, le problème des Germains avait dominé, autant chez les historiens français que chez leurs homologues allemands qui, au début de la Renaissance, s'approprièrent les Celtes. « Sans doute Peutinger et Neunart (pour ne citer que ces deux-là) revendiquent pour leur peuple le nom de Celte, le refusent à nos ancêtres et foulent aux pieds, autant qu'ils le peuvent, tout en l'abreuvant d'injures, la France dépouillée de toute sa gloire », écrit Jean Bodin en 1566 dans sa célèbre *Méthode de l'histoire*. La supercherie historique, découverte et dénoncée par ce premier grand historien, allait être ranimée au milieu du XX^e siècle par les archéologues du III^e Reich, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ; on les voit idéaliser leurs redoutables ascendants germains en les qualifiant à nouveau de Celtes. Cette appellation, bien que ne reposant sur aucune vérité historique, sera alors transmise avec succès aux habitants des pays de l'Est, Autriche, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, qui jusqu'alors ne jouissaient pas d'une généalogie identifiable et se réjouirent de partager une même communauté

d'ancêtres, la plus ancienne connue. Pendant près d'un demi-siècle, les Gaulois disparurent à nouveau, et les druides davantage encore.



Aujourd'hui, en redonnant vie à ces illustres sages, en exhumant leur rôle majeur dans la vie politique de la Gaule, on prend la mesure de la place éminente de la civilisation gauloise aux côtés de celles des Grecs, des Étrusques, des Carthaginois, des Égyptiens et des Romains.

À la Renaissance, précisément, la découverte de nombreux ouvrages antiques n'a pourtant guère éveillé d'intérêt pour les Gaulois. Les premiers vrais historiens français de la seconde moitié du XVI^e siècle, comme Pierre de la Ramée, Étienne Pasquier ou Claude Fauchet, ignoraient, ou méconnaissaient, l'analyse remarquable et fondamentale que le juriste huguenot François Hotman venait de consacrer aux plus vénérables ancêtres des Français : « Quant à ce que Caesar, Polybius, Strabo, Ammianus et autres anciens auteurs, nous ont laissé par escrit, touchant l'origine et ancienneté des Gaulois, de leur vaillance, prouesse et suffisance aux armes, de l'assiette et qualité du pays, des mœurs et manière de vivre des habitants des Gaules, il n'y a, ce croy-je, personne qui ne le sache au moins de ceux qui ont tans soit peu versé aux histoires. Il faut donc entendre, avant que de passer plus outres que pour lors la Gaule n'estoit point toute entièrement sujette à la domination et autorité d'un seul, qui la gouvernast en titre de Roy, ny n'avoit aussi chacune ville à part une forme de police purement populaire, c'est à dire, où le peuple eust souveraine puissance, ny ne mettoit le gouvernement entre les mains d'un petit nombre des plus notables, et des plus gens de bien mais toute la Gaule universellement estoit departie en Citez, ou Republicques, lesquelles ne se gouvernoyent pas toutes d'une même sorte. [...] C'est que tous les ans un certain temps de l'année, elles tenoyent une diette, et assemblée générale de tout le pays : où se deliberoient les affaires d'estat, et concernans le bien universel de la chose publique⁵. »

François Hotman était le premier savant à révéler — et ce fut une révélation extraordinaire — à ses contemporains l'existence des institutions politiques gauloises, oubliées depuis quinze siècles. Il eut, de plus, à rédiger son livre avec célérité et d'une main sûre, quelques mois seulement après la Saint-Barthélemy, à laquelle il avait échappé. C'est que les hommes religieux, même aussi anciens que les druides, n'étaient pas alors en odeur de sainteté. Mais quel bel hommage aux Gaulois : « Nos ancêtres furent gens merveilleusement sages et advisez à bien dresser le gouvernement politique d'icelle : de sorte que je tien pour chose toute assurée, que c'est là le seul et vrai remède à tous nos maux, que de reformer nostre manière de vivre au moule des vertus de ces grans personnages là [parmi lesquels les Gaulois]. »

On regrette qu'Hotman n'ait pas eu le temps de se livrer plus tard à une étude complète des druides : il possédait pourtant quelques ouvrages antiques essentiels, cités plus haut, parmi lesquels les *Histoires* d'Ammien Marcellin, véritable traité sur l'origine des Gaulois, qu'il tira principalement de l'œuvre de Timagène, autre historien grec, né à Alexandrie vers 80 avant notre ère. « Les druides, écrit Ammien, rapportent qu'une partie de ce peuple [les Gaulois] était réellement indigène, mais que des îles les plus reculées et des contrées transrhénanes affluèrent des étrangers que des guerres fréquentes et l'envahissement d'une mer houleuse avaient chassés de leurs demeures. [...] Les druides, esprits plus élevés, unis, selon une règle qui a pour elle l'autorité de Pythagore, par les liens étroits d'une vie en commun, sont arrivés, par leurs recherches sur les mystères les plus profonds, à une hauteur, d'où contemplant l'humanité, ils ont proclamé l'immortalité de l'âme⁶. »

Timagène livre donc une image des druides plus philosophique encore que celle fournie par son maître rhodien. Selon lui, les connaissances supérieures de ces derniers leur avaient permis d'imposer à leur peuple un enseignement en toutes matières mais aussi un nouveau mode de vie publique et par conséquent un art particulier de faire la guerre. Les druides formaient ainsi l'une des trois confréries du monde antique qui diffusaient la « théorie » de l'immortalité de

l'âme, les deux autres étant celle des pythagoriciens et celle des poètes orphiques. De l'immortalité, de la représentation qu'en donnent les sages de la Gaule existe une autre version précieuse, moins théorique mais plus poétique : « À vous seuls [les druides] est donné de connaître les dieux et les puissances du ciel, ou à vous seuls de les ignorer. Vous habitez des forêts profondes, aux retraites écartées ; selon vous les ombres ne gagnent pas les demeures silencieuses de l'Érèbe et les pâles royaumes du Dis souterrain, un même esprit dirige nos membres dans un autre monde : la mort, si ce que vous chantez est réel, est le milieu d'une longue vie. Heureuse illusion, en tout cas, des peuples que regarde l'Ourse [proches du Nord] : car la plus forte des craintes ne les saisit point, la terreur du trépas. De là des cœurs prompts à courir aux armes, des âmes capables de mourir, et le sentiment qu'il est lâche d'épargner une vie qui doit revenir⁷. »

Ce sont quelques vers, parmi les plus célèbres du poète espagnol Lucain, neveu de Sénèque le Philosophe. Ils révèlent que cette croyance en l'éternité de l'âme, partagée par un petit nombre de Grecs et inconnue des Romains, était une doctrine majeure des druides, toujours diffusée parmi les Gaulois quand César, après les avoir vaincus, affrontait Pompée. Cette doctrine, entre autres, avait convaincu les Grecs que les Gaulois étaient devenus d'authentiques philhellènes, capables, comme eux, d'inventer une cité qui leur fût propre.

APPENDICES

NOTES

Introduction

1. « *Hi certo anni tempore in finibus Carnutum, quae regio totius Galliae media habetur, considunt in loco consecrato. Huc omnes undique qui controversias habent conveniunt eorumque decretis iudiciisque parent* », Jules César, *Guerre des Gaules* ou *Bellum Gallicum*, qui sera par la suite abrégé en *BG*. En l'occurrence, *BG*, VI, 13, 10.

2. Montaigne, *Les Essais*, livre II, chap. VIII.

3. François Hotman, *Franco-Gallia*, Genève, 1573, traduit en français par Simon Goulart, *La Gaule Françoise de François Hotman, nouvellement traduite de Latin en François*, Cologne, Hierome Bertulphe, 1574. Cette traduction a été rééditée en fac-similé par Antoine Leca, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1991.

4. *Ibid.*, p. 2.

5. Voir Arlette Jouanna, *La Saint-Barthélemy*, Gallimard, coll. « Les Journées qui ont fait la France », 2007.

6. Il est le premier Français à livrer une édition complète des *Discours* de Cicéron, accompagnée de ses commentaires en grec : *Francisci Hotomani Commentariorum in Orationes M. T. Ciceronis*, en 1554.

7. Jean Ehrard, « Montesquieu et les Gaulois », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, vol. 35, 1983, p. 251-265.

8. Louis de Jaucourt, article « Gaulois » de l'*Encyclopédie* : « Il faut, comme le dit M. de Voltaire, détourner les yeux de ces temps horribles qui font la honte de la nature. »

9. Fr. Hotman, *Franco-Gallia*, *op. cit.*, « Épître ».

10. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVI, 95, « *Sacerdos candida ueste cultus arborem scandit, falce aurea demetit* » (« Un prêtre, vêtu de blanc, monte dans l'arbre, coupe le gui avec une faucille en or »).

11. Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, I, 12 : « Il n'est que philosophe celui qui chérit la sagesse. »

12. Voir Arnaldo Momigliano, *Sagesses barbares, les limites de l'hellénisation*, François Maspero, 1979.

13. J. Ehrard, « Montesquieu et les Gaulois », art. cité, p. 265.

Un monde oublié

1. *BG*, I, 33, 2 : « *fratres consanguineosque* ».

2. Diogène Laërce, *Vies et doctrines*, I, Prologue, 1.

3. Hérodote, *Histoires*, II, 100.

4. Émile Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Éditions de Minuit, 1969, t. I, p. 105.

5. C'est ce que rapporte Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVI, 249.

6. Diogène Laërce, *Vies et doctrines*, I, 6.

7. La liste produite par Clément d'Alexandrie (*Mélanges*, I, XV, 71, 3) provient selon toute probabilité de la même source que celle de Diogène. Clément semble l'avoir très exactement reproduite et sa version explique l'incohérence de celle de Diogène qui parle de « Semnothées », mot de forme grecque inconnu par ailleurs. Comme l'avait noté Gottlieb Röper (*Philologus*, vol. 1, 1846, p. 652), ce mot est certainement la réécriture du « *Samanaioi* » (chamans) qui précisément a disparu de sa liste. Ce qui, au demeurant, montre le peu de sérieux avec lequel a travaillé Diogène.

8. Dion Chrysostome, *Discours*, 32 (49).

9. Voir chapitre 2.

10. Voir Jean-Louis Brunaux, *Les Celtes. Histoire d'un mythe*, Belin, coll. « Histoire », 2014, p. 66-69. L'historien et géographe Éphore, au début du IV^e siècle avant notre ère, « montre les habitants de la Celtique comme des philhellènes », écrit Strabon dans sa *Géographie*, IV, 4, 6, 199 c.

11. Clément d'Alexandrie, *Mélanges*, I, XV, 70, 1.

12. Cyrille d'Alexandrie, *Pour la sainte religion des chrétiens contre l'ouvrage de Julien l'Athée*, t. IV, 133.

13. Hippolyte, *Réfutation de toutes les hérésies*, I, 25.

14. Cicéron, *De la divination*, I, 91.

15. Ce livre, comme la quasi-totalité de l'œuvre de Poseidonios, a disparu. Mais des passages de ce livre XXX et surtout du livre XXIII, entièrement consacré à la Gaule, en ont été recopiés par Athénée et plusieurs résumés en ont été produits par César, Diodore de Sicile, Strabon, pour ne citer que les plus célèbres.

16. Marie Laffranque, *Poseidonios d'Apamée*, Presses universitaires de France, 1964, p. 494.
17. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 90, 5-6.
18. *BG*, VI, 19, 4.
19. Le premier texte sur la question est de Georges Bataille, « Le cheval académique », *Documents*, n° 1, 1929, p. 27-31 (reproduit dans Georges Bataille, *Œuvres complètes*, t. I, Gallimard, 1970, p. 159-163).
20. Matthieu Poux (dir.), *Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise*, Arles, Errance, 2012.
21. Athénée, *Les Deipnosophistes*, IV, 154 c ; Edmée Cougny (trad.), *Extraits des auteurs grecs concernant les Gaules*, Librairie Renouard, 1879, t. II, p. 321 : « On en a vu qui sur un théâtre... » ; Charles Burton Gulick (trad.), *Athenaeus, the Deipnosophists*, Londres, William Heinemann LTD, 1987, II, p. 201 : « the audience in the theatre... » ; I. Kidd (trad.), *Posidonius, vol. III. The translation and the fragments*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 136 : « a public audience... ».

Conclusion

1. Diogène Laërce, *Vies et doctrines*, I, 12. Sur l'historicité de ce texte, voir William Burkert, « Platon oder Pythagoras ? Zum Ursprung des Wortes "Philosophie" », *Hermes*, n° 88, 1960, p. 159-177.
2. *Ibid.*
3. Cicéron, *Tusculanes*, V, 4, 10.
4. J.-L. Brunaux, *Les Druides, op. cit.*, p. 153-188.
5. Fr. Hotman, *La Gaule Française, op. cit.*, traduction française par S. Goulart de *Franco-Gallia, sive Tractatus de regimine regum Galliae et de jure successionis*, Fayard, coll. « Corpus des œuvres de philosophie en langue française », 1991.
6. Ammien Marcellin, *Histoires*, XV, 9, 4 et 8. Timagène, Jacoby, *F. Gr. H.*, n° 88, II A.
7. Lucain, *La Guerre civile*, I, vers 455-462.

INDEX

- ALEXANDRE POLYHISTOR [23](#)
AMMIEN MARCELLIN [220](#)
ANTISTHÈNE [19](#)
APOLLON [18](#)
ARISTOTE [13](#), [16](#), [19-20](#), [25](#)
ARTÉMIDORE [26](#)
- BATAILLE, Georges [34](#)
BODIN, Jean [218](#)
BRETON, André [34](#)
- CÉSAR, Jules [9-11](#), [19](#), [22](#), [26-28](#), [30-33](#) [217](#), [221](#)
CHARLES IX [11](#)
CICÉRON [24](#), [26](#)
CLÉMENT D'ALEXANDRIE [22-23](#)
CYRILLE D'ALEXANDRIE [23](#)
- DIODORE DE SICILE [11](#), [27-28](#)
DIOGÈNE LAËRCE [21-23](#)
DION CHRYSOSTOME (ou de Pruse) [23](#), [29](#)
- EHRARD, Jean [16](#)
ÉNÉE [18](#)
ÉPHORE [19](#), [26](#)
FAUCHET, Claude [218](#)
- HÉRODOTE [20](#)

HIPPOLYTE (saint Hippolyte de Rome) [24](#)

HOMÈRE [31](#)

HOTMAN, François [11-12](#) [218-220](#)

LOUP DE FERRIÈRES, moine carolingien [217](#)

LUCAIN [221](#)

MICHELET, Jules [12](#)

MONTAIGNE, Michel de [10](#)

MONTESQUIEU [12](#)

PASQUIER, Étienne [218](#)

PEUTINGER, Konrad [217](#)

PLATON [13](#), [19](#), [21](#)

POLYBE [11](#), [25](#)

POMPÉE [26](#), [36](#), [221](#)

POSEIDONIOS D'APAMÉE [10](#), [13](#), [25-32](#), [36](#), [216](#)

PYTHAGORE [14](#), [23-24](#), [29](#), [215-216](#), [220](#)

RAMÉE, Pierre de la, dit Ramus [218](#)

SÉNÈQUE, le père [29](#)

SOTION D'ALEXANDRIE [19](#)

STRABON [11](#), [27](#)

TIMAGÈNE [220](#)

TIMÉE DE TAORMINA [26](#)

VOLTAIRE [12](#)

ZALMOXIS [24](#)

ZARATOS [23](#)

REMERCIEMENTS

Une nouvelle fois, Ran Halévi a consacré beaucoup de son temps et toute sa finesse pour m'accompagner dans la réalisation de cet ouvrage qui, sans lui, n'aurait pas vu le jour. Je le remercie le plus simplement en lui dédiant cette première histoire des druides. Ma reconnaissance s'adresse également à Arnaud Jamin qui, depuis plusieurs années déjà, se penche sur mes manuscrits, ainsi qu'à mes premières lectrices, Marie-France Decorte et Christine Marchand.

© Éditions Gallimard, 2024.

Couverture : Dôme aux dragons, applique en bronze gaulois ornant à l'origine le joug d'un char, III^e siècle av. J.-C., retrouvé à La Fosse Cotheret en 1999, musée d'Archéologie nationale - domaine national de Saint-Germain-en-Laye. Photo

© BastienM / CC-BY-SA 3.0.

Éditions Gallimard
5 rue Gaston-Gallimard
75328 Paris
<http://www.gallimard.fr>

DU MÊME AUTEUR

Les Religions gauloises, Errance, 2000 ; rééd. CNRS, coll. « Biblis », 2016.

Guerre et religion en Gaule. Essai d'anthropologie celtique, Errance, coll. « Archéologie », 2004.

Les Gaulois, Les Belles Lettres, coll. « Guide des civilisations », 2005, rééd. Tallandier, coll. « Texto », 2020.

Les Druides. Des philosophes chez les Barbares, Éd. du Seuil, 2006, rééd. coll. « Points histoire », 2009.

Nos ancêtres les Gaulois, Éd. du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2008, rééd. coll. « Points histoire », 2012.

Les Gaulois expliqués à ma fille, Éd. du Seuil, 2010.

Voyage en Gaule, Éd. du Seuil, 2011.

Alésia, Gallimard, coll. « Les Journées qui ont fait la France », 2012.

Les Celtes. Histoire d'un mythe, Belin, coll. « Histoire », 2014, rééd. coll. « Alpha », 2017.

Vercingétorix, Gallimard, coll. « Biographies NRF », 2018.

Les Gaulois, Perrin, coll. « Vérités et légendes », 2018.

À la recherche d'Alésia, des légendes grecques au lieu de mémoire, Armand Colin, 2019, rééd. EKHO, 2020.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1. Un monde oublié

La parole des textes

Poseidonios, explorateur de la Gaule

Le sens caché de l'archéologie

Jean-Louis Brunaux

La Cité des druides

Ils étaient les Socrate et les Aristote de l'ancienne Gaule, savants, théologiens, guides politiques mais aussi penseurs de l'action, qui œuvraient dans tous les domaines : l'astronomie, les mathématiques, l'éducation, la religion, les arts et surtout la politique.

Les druides n'aspiraient pas à exercer le pouvoir, qu'ils n'ont cessé cependant d'éclairer de leur science : c'est sous leur égide que les peuples de la Gaule apprennent à se gouverner en se dotant d'assemblées qui régissent les affaires de chaque cité, et d'un conseil « national » annuel qui arbitre les conflits politiques et les disputes territoriales.

Mal connus, méconnus, absents de notre canon historique, les druides sont pourtant nos ancêtres. Pour les retrouver, cet ouvrage fait appel aux rares écrits qui les révèlent, aux philosophes qui les ont croisés, aux traces que les archéologues continuent d'exhumer, aux œuvres d'art, monnaie, outils, pharmacopée...

Au fil des pages se dessine ainsi, par touches successives, le portrait inédit d'une « nation » en formation qui projette déjà, de loin, certains caractères originaux d'une France à venir.

Jean-Louis Brunaux est notamment l'auteur aux Éditions Gallimard d'*Alésia* (2012) et de *Vercingétorix* (2018).

Cette édition électronique du livre
La cité des druides de Jean-Louis Brunaux
a été réalisée le 29 mars 2024 par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782070141036 - Numéro d'édition : 251539).
Code produit : N55325 - ISBN : 9782072488344.
Numéro d'édition : 251540.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo